

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Corruption : quid du mécanisme d'examen de l'application de la CNUCC ?

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCCEI), Nestor Mbou, a, le 17 mars dernier, échangé avec les représentants de certains ministères cibles et autres directeurs généraux de l'administration centrale ainsi que les acteurs de la société civile sur le lancement du processus du second cycle du mécanisme d'examen du Gabon sur l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC). Aussi s'agit-il d'une action intergouvernementale d'examen par

des pairs, dans le cadre duquel chaque État partie est évalué par deux autres États parties (un du même groupe régional). Courant mars, le Gabon le sera en conséquence par les Républiques du Tchad et de la Libye, a informé le président de la CNLCCEI. L'objectif du mécanisme d'examen est d'aider les États parties dans l'application de la Convention, en déterminant les succès et bonnes pratiques, mais aussi les difficultés d'application et les besoins d'assistance technique concernant chaque disposition de la Convention. D'autant que chaque examen débouche sur un rapport de pays et à un résumé analytique renfermant des observations et des recommandations



Le président de la CNLCCEI, Nestor Mbou, devant les patrons d'administration centrale et les acteurs de la société civile.

sur l'application des dispositions de la Convention. Pour rappel, conformément à la Résolution 3/1 adoptée par la Conférence des États parties à la CNUCC, dans les points 3 et 4, chaque phase d'examen comprend deux cycles d'une durée de 5 ans chacun. Aussi, le premier

cycle (2010 à 2015) couvre-t-il le chapitre III sur l'incrimination, la détection et la répression, puis le chapitre IV sur la coopération internationale. Le deuxième cycle (2016-2021) couvre, quant à lui, le chapitre II sur les mesures préventives et le chapitre V relativement au recouvrement

des avoirs. Au demeurant, pour chacune des quatre premières années du processus, environ un quart des États parties doit faire l'objet d'un examen. La cinquième année étant consacrée aux retards imprévus ou aux pays ayant adhéré à la Convention au cours du processus.

## Ecobank Gabon au chevet des femmes entrepreneures

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

ECOBANK Gabon, filiale du premier groupe bancaire panafricain Ecobank, a lancé, le 8 mars 2021, "Ellever", son programme phare dédié aux femmes, pour stimuler et accompagner les entreprises dirigées par ces dernières ou orientées sur leurs congénaires en leur proposant des solutions financières et à valeur ajoutée qui leur permettront de réaliser leur plein potentiel et de prospérer. En effet, selon une étude, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent environ 90 % des entreprises en Afrique et les femmes détiennent environ un tiers des PME africaines immatriculées. Aujourd'hui, une femme sur quatre en Afrique (25,9 %) crée ou dirige une entreprise. Néanmoins, les femmes ne bénéficient pas d'un accès égal à des services financiers de qualité et on estime que le déficit de financement des PME détenues par une femme se chiffre à 42 milliards de dollars US, faisant de la difficulté d'accès au financement un obstacle majeur à la



Siège d'Ecobank de Franceville.

croissance de ces entreprises. " Le développement des entreprises dirigées par des femmes et orientées sur les femmes a longtemps été entravé par toute une série d'obstacles, notamment l'accès au financement. Nous avons spécialement conçu Ellever pour répondre aux besoins des femmes entrepreneures en leur proposant des solutions complètes, personnalisées et sur mesure, en particulier des prêts à des taux avantageux, une meilleure gestion de la trésorerie et des services à valeur ajoutée tels que la formation au leadership, le mentorat et des opportunités de réseautage. La Banque commerciale Ecobank alloue au moins 10 % de son portefeuille de prêts aux entreprises féminines ", a indiqué Nicholas Achiri, directeur général de Ecobank Gabon.

## L'eau bientôt de retour à Etimboué et Bendjé

JM  
Libreville/Gabon

ENTRE les années 80 et début 2000, le gouvernement mais aussi les collectivités locales concernées avaient financé la réalisation d'infrastructures hydrauliques dans plusieurs villages des départements d'Etimboué et de Bendjé. Lesquelles ne sont plus opérationnelles depuis quelque temps. Les pouvoirs publics ont donc décidé de les mettre à nouveau en service, dans le cadre du Projet d'accès aux services de base en milieu rural, mis en œuvre grâce à un financement obtenu auprès de la Banque mondiale. Ainsi, trois localités (district de Ndougou et les villages Odimba et Ntchongorove) sont-elles concernées dans le département d'Etimboué et six dans celui de Bendjé (Akiri, Issenga, Paguielou, Egnonga, Iguezet,



Visite d'un village.

Yombe 2 et Mpage), dans la province de l'Ogooué-Maritime. La société adjudicataire desdits travaux vient d'être présentée aux populations et aux autorités locales par Ange Mavoungou Mboumba, coordonnateur du projet cité plus haut. En présence de Wilfried Nzoghe Obame, chef de service hydraulique rural au ministère en charge des Ressources hydrauliques. Une présentation qui annonce un démarrage imminent des travaux de réhabilitation de ces

infrastructures dont la remise en état est très attendue par les habitants des contrées bénéficiaires. Lesquelles ont appris que les installations existantes devraient être modernisées. D'où, tout en se montrant sceptiques, elles ont émis le vœu que les travaux annoncés se concrétisent effectivement, "car il y a trop de promesses de l'État non tenues". Ce qui leur permettrait, à nouveau, d'accéder à l'eau potable. Ces travaux devraient durer entre un et quatre mois.